

Le 18 mars 2012,

Pôle Ressources,
Direction des ressources humaines

N/Ref. : Affaire suivie par : Muriel KASPAR
CHS agglo 15 mars 2013 / CR 15 mars 2013

Compte-rendu du comité hygiène et sécurité du vendredi 15 mars 2013

Etaient présents

MEMBRES DU CHS :

➤ **Pour les élus :**

Roland GUILLET, président du CHS
Yves ROULEAU

➤ **Pour les représentants de l'administration :**

Gilles BEASSE

➤ **Pour les représentants du personnel :**

David LEMASSON (CFDT)
Isabelle LUCAS (FO), Christophe ARRICAU-CASSIAU (FO)
Fabienne THUAL (SUD)

MEMBRES DE DROIT :

- Pour la médecine professionnelle : Docteur Sophie DRUKKER
- Pour le service hygiène et sécurité : Muriel KASPAR, Béatrice PERRIER

Etaient excusés

Magali AUGEREAU, Jany GUERET, Nadège JARNY, Pascale GROSSEMY

Après avoir vérifié le quorum, le président du CHS, **Roland GUILLET** ouvre la séance.

POINT N°1 : Désignation du secrétaire de séance

David LEMASSON est désigné secrétaire de séance pour cette réunion.

POINT N°2 : Approbation du compte-rendu du CHS du 30 novembre 2012

Roland GUILLET soumet au vote le compte rendu du 30 novembre 2012 : **il est approuvé à l'unanimité.**

**POINT N°3 : Présentation de la synthèse de la visite du 15 novembre 2012 / ARAGO
Présentation de la synthèse de la réunion du 29 novembre 2012 / ARAGO**

☒ Présentation du premier diaporama par **Muriel KASPAR** : voir l'annexe «Synthèse de la visite CHS du 15 novembre 2012 – Complexe piscine patinoire ARAGO.
Les demandes de modification demandées par Monsieur Jean Marc LUCY et Franck CHARPIN auprès du service Prévention et Sécurité ont été présentées et validées par l'ensemble des membres.

Christophe ARRICAU-CASSIAU (FO) demande une modification en page 2 : « 5 glaciers » au lieu de « 6 glaciers ».

Gilles BEASSE demande qu'un suivi des avancements des travaux soit réalisé régulièrement.

Fabienne THUAL interpelle les membres sur le rendu de couleur d'un bassin en inox rempli d'eau.

Yves ROULEAU précise qu'une fois rempli, l'eau dans un bassin inox apparaît bleue.

David LEMASSON informe qu'à sa connaissance, toutes les structures qui ont choisi un bassin en inox ne le regrettent pas.

☒ Présentation du deuxième diaporama par **Muriel KASPAR** : voir l'annexe «Synthèse de la réunion de travail CHS du 29 novembre 2012 – Projet piscine ARAGO ».

L'ensemble des membres valident les observations du groupe de travail sur le projet ARAGO contenu dans la synthèse présentée en séance.

**POINT N° 4 : Présentation de la synthèse de la réunion de travail CHS du 22 février 2013
Projet multi-accueil et mairie annexe de la Vallée verte.**

☒ Présentation du diaporama par **Muriel KASPAR** : voir l'annexe « Synthèse de la réunion de travail CHS du 22 Février 2013 – Projet piscine ARAGO ».

Muriel KASPAR précise que le travail s'est fait en collaboration avec les membres du CHS de la Communauté d'agglomération et de la ville de la Roche sur Yon, car le bâtiment accueillera les deux collectivités.

Roland GUILLET précise que le rapprochement de la mairie annexe sur ce lieu géographique permettra d'éviter l'isolement de l'agent d'accueil et une meilleure visibilité par le public de cette activité.

Muriel KASPAR précise que la chargée d'opérations d'ORYON a transmis auprès de Fabienne NEVEU les réponses suite aux observations relevées par les membres. Elle propose aux membres de reprendre la synthèse point par point et de communiquer aux membres les réponses de la chargée d'opération au fur et à mesure du déroulé.

Les membres valident la synthèse et demandent que les réponses données par ORYON soient insérées au compte rendu.

POINT N° 5 : Point sur les accidents de travail 201 2 et 2013

☒ Présentation du diaporama par **Béatrice PERRIER KASPAR** : voir l'annexe « Synthèse des accidents du travail - accidents de trajet – Maladies professionnelles de 2010 à 2012 ».

Béatrice PERRIER précise que l'année 2012 se caractérise par :

- une diminution des accidents de travail,
- une augmentation des accidents de trajet
- une apparition importante de maladies professionnelles (en lien avec le protocole « gale » mis en place par la médecine préventive et professionnelle).
- une évolution proportionnelle en baisse entre les événements et les arrêts de travail
- un taux de fréquence et de gravité faibles
- des accidents surtout au niveau de la direction de la petite enfance et les équipements piscines patinoire (secteurs plus à risque)
- des accidents en majorité au niveau de la main et des pieds, liés principalement à des déplacements de plain pied ou lors de manipulations d'objets.

Les membres du personnel demandent s'il est possible d'avoir les indicateurs nationaux sur les taux de fréquence et de gravité.

Muriel KASPAR et Gilles BEASSE précisent qu'il est difficile de trouver des indicateurs correspondants parfaitement aux particularités de la communauté d'agglomération.

☒ Présentation de la liste des événements 2013 par **Béatrice PERRIER KASPAR** : voir l'annexe « Accidents du travail - Accidents de trajet – Maladies Professionnelles 2013 ».

Aucune observation n'a été faite suite aux deux événements présentés.

POINT N°6 : Présentation du rapport d'activité du service de médecine préventive et professionnelle pour l'année 2012

⊗ Présentation du diaporama par le **Dr Sophie DRUKKER** : voir l'annexe «Rapport d'activité du service de Médecine Préventive et Professionnelle pour l'année 2012 ».

POINT N°7 : Questions diverses

Aucune question diverse n'est proposée.

Monsieur GUILLET remercie les membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 55

Le secrétaire de séance

David LEMASSON

Le Président du CHS

Roland GUILLET

ANNEXES

SYNTHESE DE LA VISITE CHS DU 15 NOVEMBRE 2012

Complexe piscine patinoire ARAGO

Présents

Membres du CHS : Gérard RIVOISY, Gilles BEASSE, Isabelle LUCAS, Pascale GROSSEMY, Nadège JARNY

Service Hygiène et sécurité : Céline PAVAGEAU et Muriel KASPAR

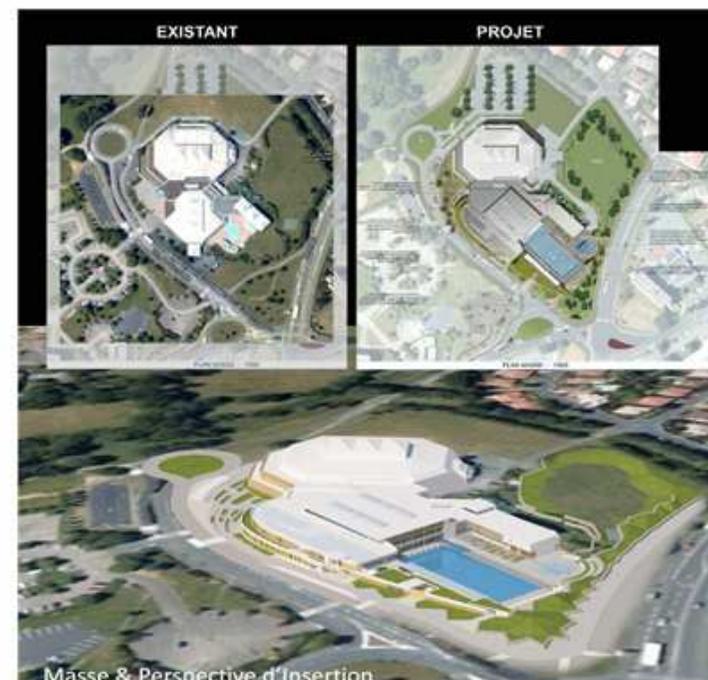
Service Médecine Professionnelle : Dr Sophie DRUKKER et Nathalie DAENINCKX

Invités des équipements sportifs : Jean Marc LUCY, Franck CHARPIN, Alain PORET, Philippe DEJHONGE,

Invités extérieur : Patrice DILLET (architecte)



Existant



Projet

Lieu	Descriptif des observations	Descriptif des propositions d'amélioration	retenu	non retenu
<p>Présentation et introduction de la visite par Franck CHARPIN directeur du complexe ARAGO :</p> <p><u>1/ Présentation et organisation de travail du personnel de la patinoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * 5 glaciers + 1 DJ * Polyvalence des agents (accueil, maintenance, glaçage...) * Ouverture toute l'année avec une fréquentation importante * Fermeture envisagée tous les 5 ans pour un déglacage * Organisation d'un grand spectacle annuel <p><u>2/ Rappel des différents travaux réalisés depuis la dernière visite CHS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Réfection de la dalle béton * Renouvellement de la toiture (renforcement de celle-ci pour répondre aux normes d'enneigement et pour y installer des panneaux solaires) * Mise en place d'une ventilation (température et taux d'humidité constant améliorant les conditions de travail du personnel) * Remise en peinture des locaux * Remplacement de la rambarde autour de la piste * Remplacement des tapis de sol autour de la piste * Renforcement de la sono (amélioration sonore et limitation des nuisances extérieures) * Remplacement du système de refroidissement R22 par un système à l'amionac (moins dangereux / environnement, plus dangereux / personnel, mais la détection de fuite est facilitée) 				
	<p>Escalier de service en colimasson dangereux.</p>	<p>Signalétique / prudence tenir la rambarde</p>		
	<p>Présentation d'un escabeau spécifique avec garde corps pour toutes les interventions en hauteur en sécurité (affichage, câblage électrique surfaceuse,...).</p> <p>Acquisition réalisée en partenariat avec le service hygiène et sécurité.</p>	<p>Ras</p>		

Lieu	Descriptif des observations	Descriptif des propositions d'amélioration	retenu	non retenu
	<p>Présentation des deux surfaceuses de la patinoire (une nouvelle et une ancienne). Seul l'agent de maîtrise est en capacité de maintenir ces équipements spécifiques (reconnaissance nationale).</p> <p>Présentation de l'atelier technique, parfaitement rangé pour une intervention efficace et rapide lors de soucis pendant les compétitions de club. Fréquence d'utilisation de la surfaceuse : 2000 surfaçages annuels soit 50 par semaine.</p> <p>Responsabilité de la collectivité en cas de bris de glace des rambardes avec obligation d'intervention en urgence des agents.</p>	<p>Le renouvellement de la surfaceuse est planifié prévue au budget provisionnel 2013.</p> <p>Envisager la montée en compétence des agents pour la maintenance des machines</p>		
	<p>La surfaceuse dépose la glace à l'extérieur devant le système de ventilation (pas de recyclage). Derrière l'amas de glace nous pouvons voir les nouvelles installations remplaçant l'ancienne tour aéroréfrigérée : suppression des risques de légionélose.</p> <p>Sur cet espace technique se situe la machinerie dédiée à la ventilation de la halle de la patinoire (nouveaux équipements suite aux travaux) dont l'accessibilité se fait par une échelle amovible : difficultés pour l'ouverture des portes et risque de chutes en hauteur.</p> <p>Stockage de produits chimiques sous la salle des machines "ventilation" : risque chimique.</p>	<p>L'objectif du complexe est de recycler 75 % d'eau utilisée au niveau de la patinoire (1750m³ d'eau) pour la mise en fonction d'un système de récupération de la neige des surfaceuses (début 2013)</p> <p>En fin 2012 seront réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'un escalier - la couverture de la structure comprenant le système de ventilation <p>Mise à l'abris des produits chimiques avec bac de rétention adaptés</p>		

Lieu	Descriptif des observations	Descriptif des propositions d'amélioration	retenu	non retenu
	<p>Bureau des agents techniques à l'entrée de la salle des machines exposé aux courants d'air, au bruit, aux odeurs...</p> <p>Les agents pilotent l'ensemble des installations techniques par un logiciel spécifique (en liaison avec leur portable d'astreinte).</p> <p>Les deux techniciens sont une semaine sur deux d'astreinte. Le recrutement d'un troisième technicien suite à la création de la piscine de St Florent permettra de limiter l'astreinte à une semaine sur trois.</p> <p>Le recrutement sera un agent de catégorie B qui aura pour mission d'améliorer la planification et l'organisation de la maintenance (plus de maintenance préventive et moins de maintenance corrective)</p>	<p>Dans le projet du futur ARAGO les agents seront dotés d'un bureau isolé et de locaux sanitaires.</p> <p>S'assurer lors de la réhabilitation des conditions de travail des agents techniques</p>		
	<p>Observations faites par les membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Local bruyant - Forte odeur d'ammoniac - Installation complexe <p>Informations données aux membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation réalisée par une entreprise privée - Formation du personnel sur la maintenance et les risques - Dotation d'EPI et douche de sécurité adaptés aux risques (ammoniac en particulier) 	<p>Envisager des mesures de bruit.</p> <p>Projet de la direction du complexe : contrat de maintenance et d'assistance en partie géré par une société privée (sur l'année 2013).</p>		

Lieu	Descriptif des observations	Descriptif des propositions d'amélioration	retenu	non retenu
	<p>Présence dans le couloir d'une zone de petit stockage de produits chimiques et d'un bac évier pour le lavage des mains et du matériel.</p> <p>Signalétique de la présence d'un extincteur, sans présence de l'extincteur.</p>	<p>Mise en conformité de la signalétique et de l'extincteur.</p>		
	<p>Salle des pompes et bac tampon :</p> <p>Interventions régulières des agents pour la maintenance de ces installations dans des postures parfois contraignantes avec des risques chimiques, de chute, blessures importantes et des difficultés liées à la manutention et aux zones de circulation exigües.</p> <p>Installation fragilisée par le sous dimensionnement des pompes (usures prématurées).</p> <p>Les techniciens ont créé et mis en place une installation à la sortie des bacs tampons pour récupérer l'eau lors des vidanges, assurer l'arrosage des stades (opération en lien avec les services de la ville) et réaliser une économie de 25% des consommations d'eau du complexe.</p>	<p>Lors de la réhabilitation du projet ARAGO, la maintenance est un aspect particulièrement surveillé afin d'assurer les interventions dans ce cadre.</p> <p>Le choix de redimensionnement des pompes par rapport à l'installation sera étudié.</p> <p>Sur le projet de réhabilitation, les membres insistent sur la prise en compte des contraintes posturales et de l'accessibilité des installations lors des opérations de maintenance.</p>		

Lieu	Descriptif des observations	Descriptif des propositions d'amélioration	retenu	non retenu
	<p><u>Vestiaires MNS :</u></p> <p>Les membres sont interpellés par l'aménagement et la proximité des vestiaires hommes et femmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les agents féminins ont vu sur le vestiaire homme pour accéder à leur vestiaire. - Le vestiaire femme est séparé du vestiaire homme par un rideau n'allant pas jusqu'au sol. - Seul le vestiaire homme est équipé d'une douche donnant directement sur la zone des vestiaires, qui sert aussi de salle de repos et de restauration pour les hommes et les femmes. 	<p>La douche est en cours de remplacement.</p> <p>Dans le projet de réhabilitation du complexe, le directeur explique qu'il y aura deux vestiaires hommes/femmes dotés de douches, avec une salle de repos indépendante dédiée au personnel</p>		
	<p><u>Bureau du responsable piscine :</u></p> <p>Le bureau est exposé à l'ambiance sonore et thermique de la piscine. Une climatisation fonctionne de manière quasi permanente.</p>	<p>Dans le projet de réhabilitation du complexe, le directeur explique que ces problématiques vont être prises en compte.</p>		
	<p>Dangerosité des escaliers pour accéder aux vestiaires et au bureau du responsable piscine : luminosité faible, exigus.</p>	<p>Dans le projet de réhabilitation du complexe, le directeur explique que l'amélioration de l'accessibilité sera prise en compte.</p>		

Lieu	Descriptif des observations	Descriptif des propositions d'amélioration	retenu	non retenu
	<p>Accueil caisse et local régie :</p> <p>Le poste d'accueil n'est pas "ergonomique" (température, éclairage, bruit, postures...) Le local régie est vétuste et exigü. Il sert également de lieu de repos, de centrale téléphonie (cache de protection cassé avec risque de détérioration de l'installation), de centrale incendie, de salle de coffre...</p>	<p>Dans le projet de réhabilitation du complexe, le directeur explique que l'accueil et son aménagement seront complètement revus en concertation avec les agents et de manière ergonomique.</p>		
	<p>Le bureau de direction :</p> <p>Ce bureau est occupé et partagé par l'assistante de direction, le directeur du complexe et par une association (sur la table située au centre de la pièce), durant les deux mois d'été. Difficulté pour les agents de se concentrer sur leur tâches. Bureau sombre et parfois bruyant (lié à l'activité de la patinoire).</p>	<p>Dans le projet de réhabilitation du complexe, il serait nécessaire d'envisager l'amélioration des conditions de travail du directeur et de l'assistante de direction. Envisager la séparation des bureaux avec une amélioration de l'éclairage naturel du côté ouest du bâtiment, ainsi qu'une amélioration de l'acoustique. Accueil de l'association dans un local séparé.</p>		

Réunion en Salle

❖ Bilan DrH : Période 2009-2011

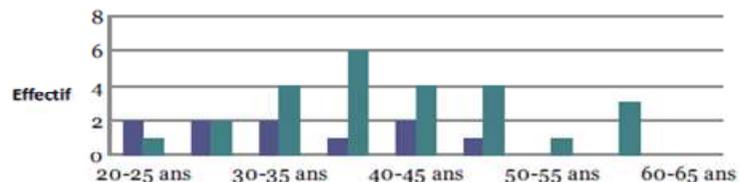
Bilan : Ressources Humaines

		2008	2009	2010	2011
Nombre de jours d'absence	accident trajet				
	accident service	39		21	63
	maladie ordinaire	305	172	181	606
	maladie de longue durée				316
TOTAL		344	172	202	985
Nombre d'arrêts de travail	accident trajet				
	accident service	5		4	4
	maladie ordinaire	48	35	32	27
	maladie de longue durée				1
TOTAL		53	35	36	32

		2008	2009	2010	2011
Nombre de jours de formation		86,5	112,5	133,5	165
Evolution (%)			23,11%	15,73%	19,09%

❖ Pyramide des âges : Personnel du complexe ARAGO

Répartition hommes femmes Complexe ARAGO - 2011

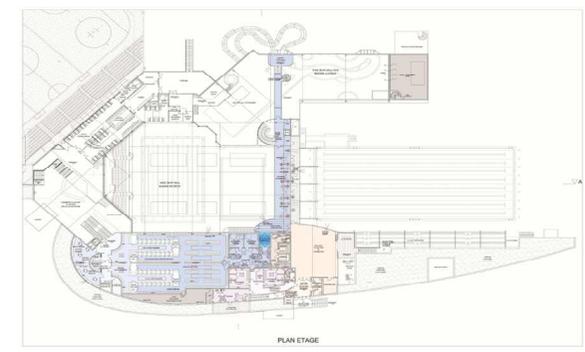


Présentation sur le personnel et l'organisation

- **absentéisme** important du personnel en 2011, notamment due à l'arrêt d'une personne sur l'année complète.
- augmentation du nombre de **jours de formation** du personnel (2008 : 86,5 j. de formation, 2011 : 165 j.)
- difficulté à réaliser les **remplacements** (spécificité surfaçage côté patinoire et nécessité du diplôme MNS du côté piscine)
- amélioration de la **communication interne** depuis l'arrivée du responsable piscine Arago, Alain PORET
- projet de recrutement d'un **coordinateur travaux** "agent technique" (en lien avec la création de la piscine de Saint Florent des Bois)
- entre le complexe de Saint Florent des Bois et d'Arago, la **polyvalence** sera développée par rapport aux activités travaux. Cela permettra une bonne communication entre les deux structures

Fin envisagée pour l'ensemble du projet des piscines de la Roche sur Yon Agglomération (Saint Florent des bois et ARAGO) : **fin 2015**

Présentation des travaux du projet de la piscine ARAGO



Synthèse des informations suite aux interventions de Patrice DILLET et Jean-Marc LUCY

Points importants du diagnostic bâtiment existant

Données identifiées et à traiter sur les questions de ventilation, d'étanchéité, thermique, de luminosité, de solidité de la charpente, de superficie des vestiaires du public de sécurité lié au sol des bassins, sans pour autant remettre en cause la sécurité et la pénibilité des ouvrages mais nécessitant des interventions à moyen terme.

Objectifs des travaux

- restructuration
- modernisation
- extension
- mise aux normes

6 Axes principaux

- augmentation de la superficie des vestiaires par quatre en tenant compte des normes : amélioration des conditions de travail des agents d'entretien car tout le mobilier sera fixé au mur hormis les bancs
- gestion séparée des flux des publics (collectif et particuliers) entre le RDC et l'étage
- mise aux normes de l'accessibilité conforme à la réglementation 2015 (ascenseur...)
- démarche HQE (abaissement et remplacement de la toiture, remplacement de la charpente, ventilation, étanchéité...)
- hammam mis en libre service
- création d'une salle de réception de 200 m²
- amélioration de l'aménagement du bar (chambre froide + office professionnel)
- choix d'un bassin extérieur de 50 m en inox : pas de fuite, pas d'oxydation et bon vieillissement

Synthèse des différents échanges

Gérard RIVOISY met en avant la vétusté du bâtiment datant de 1980 et la nécessité de la réhabilitation. Le projet retenu va coûter à la communauté d'agglomération 19 millions d'euros (12 millions pour St Florent).

Accessibilité terrasse et toiture : les membres demandent la prise en compte de cette thématique dans le projet pour la maintenance du bâtiment en sécurité.

Eclairage naturel : les membres demandent la prise en compte de cette thématique pour améliorer les conditions de travail des maîtres nageurs.

Ambiance sonore : les membres demandent la prise en compte de cette thématique dans le choix des matériaux et demandent la réalisation d'une étude puis d'un contrôle acoustique pour l'amélioration des conditions de travail des agents et un meilleur confort pour le public.

Ambiance climatique : les membres interpellent l'architecte sur la problématique du "brouillard" du bassin de 50 m extérieur et au risque de manque de visibilité pour une bonne surveillance du bassin. Il a été répondu qu'à priori par retour d'expérience sur d'autre bassin, peu de formation de "brouillard". Un bon éclairage du bassin limitera cette problématique de surveillance.

L'utilisation des la piscine de Saint Florent des Bois sera optimisée et adaptée dans son exploitation le temps des travaux de la piscine ARAGO.

☛ **Les membres du CHS se réuniront le 29 novembre 2012** pour travailler sur les plans de ce nouveau projet ARAGO. Ils communiqueront leurs observations pour mi-décembre.

SYNTHESE DE LA REUNION DE TRAVAIL CHS DU 29 novembre 2012

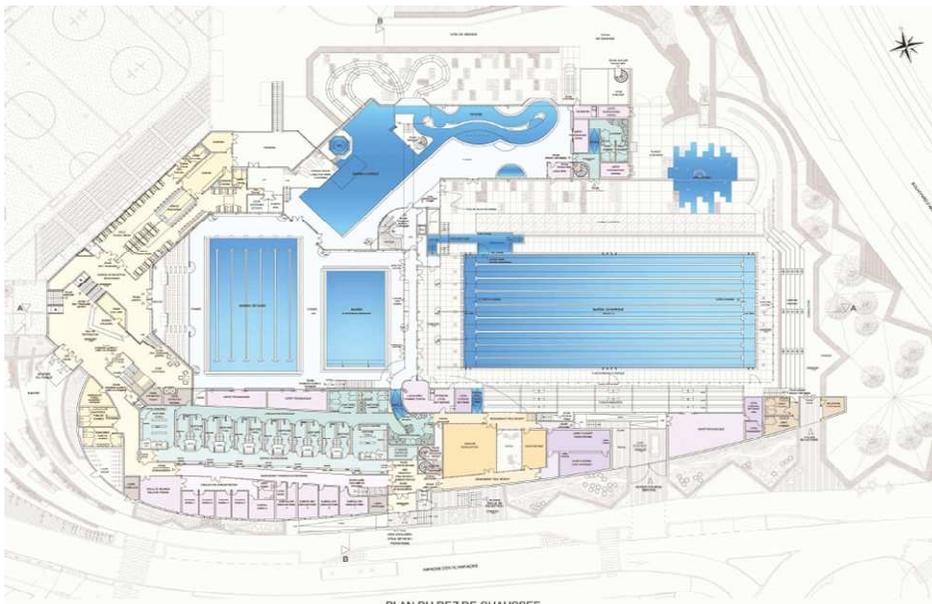
Projet piscine ARAGO

Présents

Membres du CHS
Assistant de Prévention
Service Hygiène et sécurité
Médecin du travail

David LEMASSON, Christophe ARRICAU CASSIAU, PASCALE GROSSEMY
Philippe DEJONGHES
Béatrice PERRIER et Muriel KASPAR
Sophie DRUKKER

Plan général vue d'ensemble



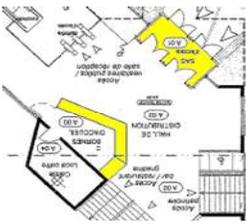
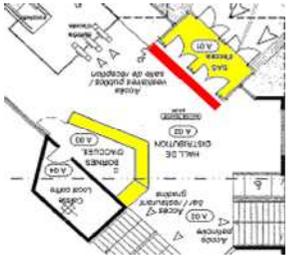
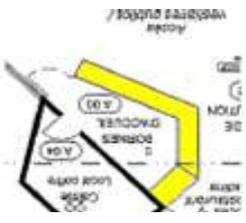
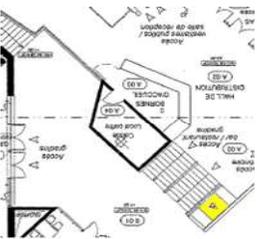
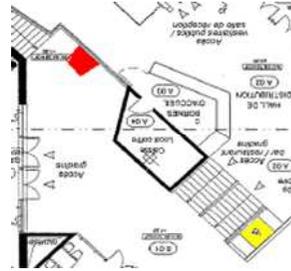
PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

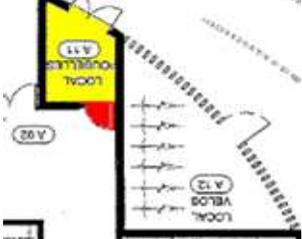
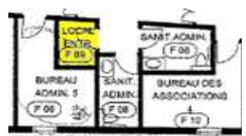
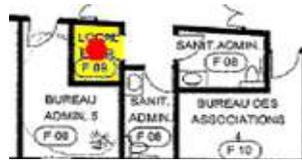
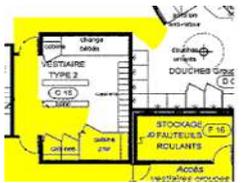
PLAN DU RDC

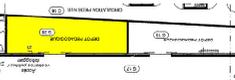
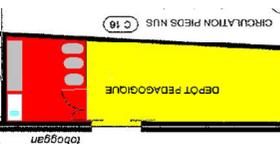
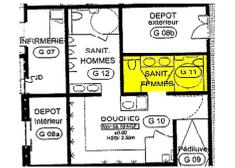
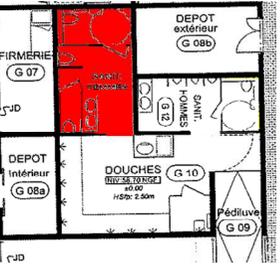
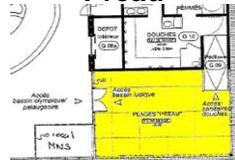


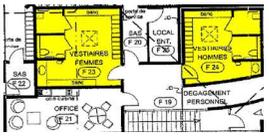
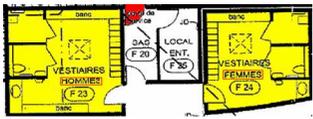
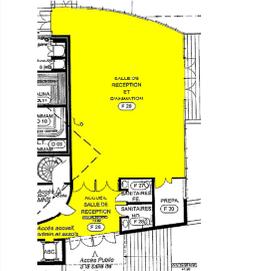
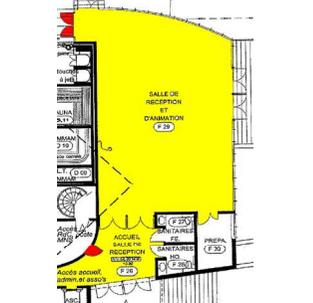
PLAN ETAGE

PLAN DE L'ETAGE

Zoom sur les points observés	Descriptif des observations	Plans proposés	Descriptif des propositions d'amélioration	retenu	non retenu
RDC					
<p>Entrée - Accueil</p> 	<p>La banque d'accueil se situe en face des portes de l'entrée principale. Attention au courant d'air au niveau de cette entrée principale pour le personnel d'accueil</p>		<p>Envisager la mise en place d'un rideau d'air chaud au niveau de la porte d'entrée</p>		
<p>Banque d'accueil</p> 	<p>Le groupe de travail demande qu'il y ait une attention particulière sur les dimensions (hauteur - profondeur ...) de la nouvelle banque et de son aménagement.</p> 		<p>Les membres du CHS demandent à être sollicités avec les agents concernés lors de la phase du choix des mobiliers. Ne pas oublier de remettre en place la sonnette d'alarme de la banque d'accueil</p>		
<p>Accès étage</p> 	<p>L'ascenseur pour aller à l'étage présente souvent des dysfonctionnements (seuil en décalage avec le niveau du pallier) du fait de son utilisation pour transporter du matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - livraisons lourdes du bar - montées et descentes de l'auto-laveuse à l'étage (auto-laveuse chargée en eau : par manque de point d'eau accessible à l'étage) 		<p>Solution 1 : Mettre en place un monte charge pour différencier les circuits des usagers ou du personnel avec celui du matériel ou des marchandises Solution 2 : Acquisition d'une plus petite auto-laveuse pour limiter son poids et faciliter son utilisation</p>  <p>Envisager un point d'eau accessible à l'étage pour remplir et vider l'auto-laveuse (robinet avec vidoir)</p> 		

Zoom sur les points observés	Descriptif des observations	Plans proposés	Descriptif des propositions d'amélioration	retenu	non retenu
<p>Local coffre fort</p> 	<p>Le local "coffre fort" : Le réseau téléphonie et incendie sont vétustes : risque de dysfonctionnement lié aux passages</p>		<p>Envisager la mise en place d'un SSI adapté et la remise en état du coffrage téléphonie.</p>		
<p>Local poubelle</p> 	<p>L'accès à la poubelle ne peut se faire que par l'extérieur du bâtiment. Cette configuration est contraignante pour les agents d'entretien.</p>		<p>Envisager la mise en place d'une porte d'accès par le couloir avec une ouverture dans le couloir pour éviter de réduire l'espace dans ce local</p>		
<p>Locaux d'entretien</p> 	<p>Les plans ne sont pas détaillés pour savoir ce qu'il est prévu dans les locaux de ménage. Il est important de faire le point au niveau des locaux d'entretien du besoin en point d'eau (évier+vidoir) et en étagères ou armoires de stockage.</p>		<p>Définir ce qui va être stocké dans chacun des locaux d'entretien Adapter ensuite les moyens en stockage, point d'eau et branchement électrique ... Penser à la ventilation de ces locaux S'assurer du dimensionnement pour le stockage des auto-laveuses</p>		
<p>Circuit handicap</p> 	<p>Les membres s'interrogent sur le fonctionnement du local de stockage des fauteuils roulants : quels sont les fauteuils stockés (ceux de l'utilisateur ou ceux du site), qui aura accès au local, est-ce que les agents de la piscine interviennent ?... Les membres ne peuvent donner un avis sur le circuit "handicap moteur" : respect des largeurs de circulation, respect des dimensions et positionnement des mobiliers, des accessoires...</p>		<p>Les membres demandent que les dimensions des circulations et les aménagements répondent à la réglementation en vigueur</p>		

Zoom sur les points observés	Descriptif des observations	Plans proposés	Descriptif des propositions d'amélioration	retenu	non retenu
<p>Sanitaires</p> 	<p>Le positionnement des douches cabines est source d'obstacle pour les usagers proches. L'ouverture des portes peut être également sources d'accidents.</p>	 <p>exemple possible</p>	<p>Prévoir un aménagement sans risque de heurter la porte des cabines de douche en les réunissant ensemble et en prévoyant une ouverture des portes non dangereuse pour les usagers et le personnel</p>		
<p>Dépôt pédagogique</p> 	<p>Les deux espaces de dépôts pédagogiques ne sont pas détaillées sur le plan. Un espace dédié au personnel de l'entretien est nécessaire pour le stockage des machines, le stockage des produits d'entretien. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, ce local doit pouvoir se fermer à clef.</p> <p>Les portes accédant aux dépôts pédagogiques sont à priori coulissantes, une attention particulière sur le choix des roues sera nécessaire pour éviter une usure prématurée liée à une ambiance chlorée.</p>		<p>* Proposition d'un local fermé à clef pour les agents d'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec des portes suffisamment larges pour permettre le passage des auto laveuses - avec mise en place d'un point d'eau / évier nécessaire du fait de la manipulation de produits chimiques - avec mise en place d'armoire(s) de stockage des produits chimiques (étagères spécifiques, avec bac de rétention) - mise en place d'un extincteur - prises électriques positionnées à l'endroit de la mise en charge des batteries ... (éviter les rallonges ...) <p>* Proposition d'aménagement pour le stockage pour les agents MNS sur les autres espaces "dépôts pédagogiques"</p>		
<p>Locaux sanitaires côté ludique</p> 	<p>Les toilettes femmes semblent sous dimensionnés pour accueillir les enfants et les femmes (les mamans accompagnent souvent leurs enfants). Les portes des toilettes s'ouvrent sur la zone "lavage des mains" : risque de heurt</p>	 <p>exemple possible</p>	<p>Le groupe de travail préconise l'agrandissement des toilettes femmes et un réaménagement pour permettre un sanitaire supplémentaire et une meilleure circulation. Pour cela l'inversion des sanitaires femmes / hommes est préconisée. La mise à disposition d'un sanitaire enfant peut être une proposition alternative, voir proposition plan ci-joint</p>		
<p>Préau</p> 	<p>Les membres demandent si le préau est fermé et chauffé</p>		<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préau chauffé - préau fermé et vitré 		

Zoom sur les points observés	Descriptif des observations	Plans proposés	Descriptif des propositions d'amélioration	retenu	non retenu
étage					
Vestiaires 	<p>Les vestiaires femmes sont à priori plus grands que les vestiaires hommes alors que le personnel masculin est majoritaire.</p> <p>Le nombre d'armoires vestiaires : actuellement il y a 16 hommes, 7 femmes + les remplaçants (occasionnel)</p>		<p>L'inversion du vestiaire hommes/ femmes semble judicieux.</p> <p>La sécurisation de la porte de service doit être envisagée pour éviter au public d'accéder dans les locaux du personnel</p>		
Salle de réception 	<p>Les portes de la salle de réception communiquent avec les vestiaires du personnel et la passerelle de la piscine.</p>		<p>Envisager un contrôle d'accès de cette salle de réception :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour empêcher les usagers de circuler dans les locaux du personnel ou vers les zones à risque (pédiluve..) : <p>sécurisation de certaines portes.</p> <p>Pour les réceptions, il sera important d'informer la capacité de la salle, les procédures à suivre en cas d'évacuation incendie,...</p>		
divers					
	<p>Signalétique accès pompiers , plan d'intervention, plan d'évacuation, POS,</p>		<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matérialisation des zones accès pompiers (signalétiques) - réactualisation du plan d'intervention - réactualisation des plans d'évacuation - réactualisation des procédures 		
	<p>Les agents travailleront dehors pour la surveillance et l'entretien.</p> <p>Ils seront exposés aux conditions climatiques parfois défavorables (pluie, vent, froid, éblouissement lumineux ...)</p>		<p>Il sera important de faire le point avec les différents corps de métier pour envisager une dotation vestimentaire adaptée.</p> <p>La mise en place d'une "guérite" serait un confort supplémentaire non négligeable.</p>		